

Délégation L2122-22  
du Code Général  
des Collectivités Territoriales

Compte rendu  
des décisions

DEPARTEMENT  
DE  
L'HERAULT

Notifiée le : 03.03.2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
BEZIERS

COMMUNE DE SERVIAN

# DECISION

**2026-013**

**Objet :** Cimetière Neuf - Concession familiale cinquantenaire accordée à Madame GLOMEAU Graziella.

Nous, Maire de Servian,

Vu les articles L2122-22, L2223-3, L2223-14, L2223-15, L2223-16 et L2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 parvenue en Sous-Préfecture le 10 Juin 2020 autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2023 portant modification de la délégation d'attributions autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 22 février 2011 concernant les tarifs des concessions des cimetières de la Commune,

Vu le règlement général des cimetières de la commune,

Vu la demande en date du 24 février 2026 de Madame GLOMEAU Graziella tendant à obtenir une **concession cinquantenaire** dans le cimetière communal,

Considérant, qu'il convient d'accorder à Madame GLOMEAU Graziella, sous certaines conditions, une **concession cinquantenaire** dans le cimetière communal,

## DECIDE

**Article 1 :** D'accorder à Madame GLOMEAU Graziella, une concession familiale cinquantenaire Lot 9 n° 11 dans le cimetière « neuf » à Servian, moyennant la somme de 711 euros.

**Article 2 :** Que le paiement du prix susvisé doit avoir lieu dans les trois jours ouvrés suivant la date de la présente décision. A défaut de paiement dans le délai imparti, la délivrance de la concession sera annulée de plein droit.

Notifiée le : 03.03.2026

Article 3 : Que sauf demande expresse de renouvellement de ladite concession, une procédure de reprise par la Commune de Servian sera mise en place. Les corps se trouvant encore dans cette concession devront être exhumés au frais du titulaire de cette dernière.

Servian, 24/02/2026

Christophe THOMAS

Maire



DEPARTEMENT  
DE  
L'HERAULT

ARRONDISSEMENT  
DE  
BEZIERS

Notifiée le : 13.03.2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SERVIAN

# DECISION

**2026-014**

Objet : EXTENSION ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN - LOT 1 - ABELLO - AVENANT 2

Nous, Maire de Servian,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.21.22.22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 parvenue en Sous-Préfecture le 10 Juin 2020 autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2023 portant modification de la délégation d'attributions autorisant M. le Maire à prendre toutes décisions concernant les affaires visées par l'article L.2122-22,

Considérant la suppression des postes, 4.26.5 niches de compactage AEP/ENNEDIS/ORANGE et 4.24.5 l'encaissement et les décaissés pour tapi brosse,

Considérant la nécessité de peinture complémentaire sur le mur de soutènement, balcon, mur de clôture et linteaux ouverture y compris préparation, ponçage et nettoyage,

Il est proposé un avenant sans incidence financière,

## DECIDE

Article 1 : D'accepter l'avenant n°2 de l'entreprise ABELLO - 13 rue de Mets - 34310 CAPESTANG

Article 2 : Que le montant de cet avenant s'élève à 0.00 €. H.T. soit 0.00 €. T.T.C.

Servian, le 20/03/2026

Christophe THOMAS

Maire





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
AVENANT N° 2<sup>1</sup>

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Servian - Place du Marché - 34290 Servian - représenté par **Christophe THOMAS, Maire**  
Tél : 04.67.39.29.69 – Mail : kathyestebe@ville-servian.fr

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ENTREPRISE ABELLO – 13 RUE DE METZ – 34310 CAPESTANG – 04.67.93.36.63 – contact@abello.fr

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

**Marché public**

Lot 1 : GROS ŒUVRE

**EXTENSION ÉCOLE MATERNELLE JEAN-MOULIN**

Rue Georges Brassens, 2 passage Jean Moulin 34290 SERVIAN MAÎTRE D'OUVRAGE :

COMMUNE DE SERVIAN

Place du marché 34290 SERVIAN

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : ..... 17/12/2024.....

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : ..... 16..mois ou ..... jours.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : ..... 20.00 %
- Montant HT : ..... 375 900,20 €
- Montant TTC : ..... 451 080,24 €

■ Montant Avenant 1 du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : .....20.00 %.....
- Montant HT : .....384 234,20 €
- Montant TTC : .....461 081,04 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**D - Objet de l'avenant.****■ Modifications introduites par le présent avenant :**

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

**Modifications des prestations attendues :****Moins-values**

Suppression Poste 4.26.5 : niches de compactage AEP/ENEDIS/ORANGE

Suppression Poste 4.24.5 : encaissement et décaissés pour tapis brosse

**Plus-value**

Peinture complémentaire sur mur de soutènement, balcon, mur de clôture et linteaux ouverture y compris préparation, ponçage et nettoyage

**■ Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

*(Cochez la case correspondante.)*

NON

OUI


**Montant de l'avenant :**

- Taux de la TVA : .....20.00 %.....
- Montant HT : .....0,00 €
- Montant TTC : .....0,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : .....0%.....

**Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :**

- Taux de la TVA : .....20.00 %.....
- Montant HT : .....384 234,20 €
- Montant TTC : .....461 081,04 €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. ABELLO Guillaume, Président	Capestang, le 19/03/2026	 ABELLO EQUIPEMENT S.A.S 13, Avenue de Metz 34170 CAPESTANG Tél : 04 77 93 36 63

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : SERVIAN , le 20/03/2026 .

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)




**CHRISTOPHE THOMAS**  
**MAIRE**

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 25/02/2011.